

TARIFS NORDIC PASS 2021/2022



NORDIC PASS VALABLES SUR LE SITE DE REALLON UNIQUEMENT	TARIFS
3 Heures / Adulte	8€
3 Heures / Senior + 65 ans	5,50€
Journée / Adulte	10,50€
Journée / Sénior + 65 ans	7,50€
Journée / Jeune (de 10 à 16 ans)	5,50€
Journée Duo / Pour 2 personnes	16,50€
Journée Trio / Pour 3 personnes	21,50€
Journée Famille (2 adultes et 2 jeunes)	20,50€
Journée Tribu / 10 personnes minimum (tarif par personne)	6,50 €
Saison Réallon / Adulte	57€
Saison Réallon – Primeur / Adulte (jusqu’au 15/11/21)	52€
Saison Réallon / Enfant	36€
Saison Réallon – Primeur / Enfant (jusqu’au 15/11/21)	34€
NORDIC PASS VALABLES SUR L’ENSEMBLE DES SITES NORDIC ALPES DU SUD	TARIFS
Alpes du Sud Saison /Adulte (après le 15 novembre)	155€
Alpes du Sud Saison Primeur / Adulte (jusqu’au 15 novembre)	125€
Alpes du Sud Saison Super Primeur / Adulte (jusqu’au 30 septembre)	105€
Alpes du Sud semaine Famille (2 Adultes et 2 jeunes)	115€
Alpes du Sud Semaine Duo (2 Adultes)	95€
Alpes du Sud Semaine (Adulte)	58€
Alpes du Sud Semaine (Jeune)	37€
Adulte National / Plus de 16 ans (après le 15 novembre)	210€
Adulte National Primeur / Plus de 16 ans (jusqu’au 15 novembre)	180€
Jeune National / Moins de 16 ans (après le 15 novembre)	70€
Jeune National Primeur / Moins de 16 ans (jusqu’au 15 novembre)	60€

Un support « Mains-Libres » est nécessaire pour tout achat de forfait. Prévoir 1€

Sont exonérés de la redevance :

- Les enfants de moins de 10 ans (pas de titre spécifique) sur le département des Hautes-Alpes, des Alpes de Hautes - Provence (à l’exception de la Vallée de l’Ubaye : -6 ans).
- Les enfants de moins de 16 ans scolarisés dans le département pratiquants le ski de fond dans le temps scolaire (pas de titre spécifique).
- Les possesseurs des titres annuels nationaux émis par les collectivités locales acceptant le régime de libre circulation de l’association Nordic France.
- Les accompagnants (2 maximum) d’une personne handicapée à condition que celle-ci soit titulaire d’une carte d’invalidité attestant d’un taux d’invalidité égal ou supérieur à 80% (pas de titre spécifique).
- Gratuité Sénior pour les plus de 75 ans